~~40-125.D~~ 36
40-584

D

See Amer Patent in 40/126

406374
1910

Nº 406.374 M. Popper Pl. unique

Jan 28, 1910

211-34-1

211/45

D. cards Dw 35

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

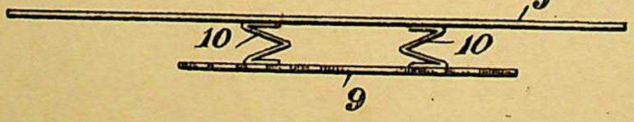

Search in 40/138

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVI. — Habillement.

3. — Vêtements, chapellerie, coiffure.

N° 406.374

APR 28

Dispositif d'essayage pour modistes.

M. Joseph POPPER résidant aux États-Unis d'Amérique.

Demandé le 21 août 1909.

Délivré le 7 décembre 1909. — Publié le 28 janvier 1910.

(Demande de brevet déposée aux États-Unis d'Amérique le 5 juin 1909. — Déclaration du déposant.)

Cette invention se rapporte à un dispositif destiné à servir dans l'industrie des modes pour déterminer l'effet que pourra rendre tout genre particulier de chapeau sans avoir le chapeau à sa disposition pour le voir. Il est d'usage pour les modistes en gros et les fabricants de chapeaux de femmes d'expédier au commerce des échantillons pour fournir l'occasion de les essayer et de choisir ceux qui paraissent convenables. L'expédition de ces échantillons comporte une dépense considérable en raison non seulement de la valeur des chapeaux, mais encore de l'emballage et du transport, les chapeaux occupant nécessairement un grand volume et exigeant beaucoup de soin dans la préparation de leur transport.

L'objet de cette invention remédie à ces inconvénients en produisant un carton ou écran relativement grand ayant une ouverture pour la tête de la personne qui essaye, et l'image ou le dessin d'un chapeau autour de l'ouverture une partie étant réglable en pouvant être approchée ou écartée de l'écran pour juger de l'effet que le chapeau pourra produire.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution du dispositif faisant l'objet de l'invention :

La fig. 1 est une élévation de face de ce dispositif à l'usage des modistes;

La fig. 2 est une coupe verticale faite en substance suivant la ligne 2-2 de la fig. 1 ;

La fig. 3 est une vue de champ par en haut.

Le dispositif comprend un carton ou écran relativement grand 5 fait en carton ou autre matière convenable ayant à peu près en son centre une ouverture 6 pour la tête de la personne qui essaye et préférablement aussi la représentation picturale d'un buste de femme, cette représentation s'étendant à la partie inférieure de l'ouverture. Autour de la partie supérieure de l'ouverture 6 est la représentation du chapeau particulier qu'il s'agit de montrer, et dont une partie 8 (qui, dans l'exemple indiqué, est la portion d'arrière) est imprimée ou représentée autrement sur l'écran aux côtés opposés de l'ouverture 6, et dont l'autre partie 9 (qui est indiquée comme étant le devant du chapeau) est soutenue sur l'écran par une ou plusieurs bandes flexibles 10, deux bandes étant indiquées, chaque bande étant pliée sur elle-même en zigzag, tandis qu'une extrémité est attachée sur le devant de l'écran et l'autre extrémité sur la face interne de la portion 9 du chapeau, en permettant ainsi à cette portion du chapeau d'être ajustée en arrière et en avant par rapport à l'écran ou abaissée en avant ou en arrière, ou encore inclinée d'un côté pour dé-

terminer l'effet que le chapeau pourra avoir sur le visage particulier qui apparaît dans l'ouverture. La portion 9 est préférablement découpée suivant le contour de cette partie du chapeau, de sorte que l'écran servira de fond pour ladite portion en rendant ainsi l'effet du dispositif d'autant plus semblable à celui du chapeau lui-même quand ladite portion 9 est écartée en dehors par-dessus la tête.

En pratique, les différentes conformations et types de chapeaux seront représentés sur ces dispositifs avec des bustes appropriés, et les cartons ou écrans seront expédiés au commerce au lieu du vrai chapeau, un grand nombre de ces cartons pouvant être emballés en un petit volume sans crainte de détérioration, car la portion ajustable 9 de chaque dispositif peut être déplacée en dedans et posée à plat contre le carton auquel elle est attachée.

RÉSUMÉ.

L'invention comprend essentiellement un écran ayant une ouverture pour la tête et une image de chapeau mi-partie sur l'écran et mi-partie sur une surface mobile pouvant être écartée ou rapprochée du plan de l'écran.

J. POPPER.

Par procuration :

E. Blétry.

Pour la vente, s'adresser à l'Imprimerie nationale, 87, rue Vieille-du-Temple, Paris (3e).